



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1

Nombre de Conseiller en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 11 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE TRENTE JUIN à 7 heures 45, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session extra-ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire
Date de convocation : 27 juin 2024

Etaitent présents : BUSSERON Philippe, BORDE Sandrine, HADJI Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique, MARION Laurent, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel
Etaient excusés : BIDET Grégory, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, MASSON Joffrey, MAY Nathalie
Pouvoirs : Joffrey MASSON à Laurent MARION, Angélique DUBOCAGE à Christophe LACOMBE

Christophe LACOMBE est élu secrétaire de séance

Délibération n° 1-30/06/2024

AUROTISATION A SIGNER ACTE D'ECHANGE

- Vu le code des collectivités territoriales

Monsieur le Maire présente le projet d'échange, sans soulte de part ni d'autre :

- parcelle cédée par la commune de Bayet : section YC section 81 pour 58 ca
- parcelle cédée par la SCI MELISSA ALICE ALLAGNON : section YC numéro 80 pour 58 ca.

Pour cette opération, les frais de notaire seront pris en charge par la SCI Melissa Alice Allagnon.

Le Conseil Muncipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet échange de parcelle.

**POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON, Maire**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et notification ou publication le 01 juillet 2024
Le Maire,

